

LA PROCÉDURE DE PRÉ-SOUTENANCE

(Approuvée par le Conseil de l'École doctorale de Dauphine du 27 01 2011
et le Conseil scientifique du 10 février 2011)

Le Conseil scientifique de l'Université Paris-Dauphine a instauré une procédure interne obligatoire, la pré-soutenance.

La pré-soutenance a pour objet de permettre selon le cas :

- ✓ **d'encourager le candidat à poursuivre ses travaux** en le faisant bénéficier d'un maximum de suggestions et de remarques, et d'améliorer ainsi la qualité de la thèse future.
- ✓ **de lui proposer une réorientation** vers le Diplôme Supérieur de Recherches Appliquées (DSRA), diplôme d'université délivré par l'Université Paris-Dauphine.
- ✓ **de le dissuader** de continuer un travail que l'université ne saurait reconnaître sans engager sa crédibilité scientifique.

Elle doit être appuyée par un dossier comportant un état des travaux effectués et un plan de travail prévisionnel allant jusqu'à l'achèvement de la thèse.

JURY :

La pré-soutenance se tient devant un jury comprenant au moins deux membres : le directeur de thèse et un autre membre qui fera, en principe, partie du jury de soutenance.

Elle donne lieu à un rapport écrit du jury de pré-soutenance indiquant le délai prévu pour la soutenance ou, le cas échéant, la nécessité d'une autre pré-soutenance et en fixe l'horizon.

DELAÏ :

La pré-soutenance a lieu, en principe, **au plus tard 6 mois avant la soutenance**.

Dans le cas où la durée de la thèse dépasse 3 ans, la pré-soutenance doit se dérouler **au plus tard avant la fin de la quatrième année de thèse** (en conformité avec la Charte des thèses approuvée par le Conseil d'administration du 13 décembre 2010). La pré-soutenance constitue une étape indispensable, préalable à une demande de réinscription dérogatoire en 5^{ème} année.

Le doctorant doit prévenir l'École Doctorale de Dauphine (bureau A406) **au plus tard une semaine avant la pré-soutenance et communiquer**, au moyen du formulaire joint :

- ✓ la date et l'heure de la pré-soutenance
- ✓ la composition du jury

La salle doit être réservée auprès du secrétariat du Centre de recherche d'accueil du doctorant.

Le jour de la pré-soutenance, l'étudiant se présente à l'École Doctorale de Dauphine (bureau A406) pour retirer le procès-verbal de pré-soutenance. Les membres du jury notifient l'avis relatif à la poursuite des travaux et signent le procès-verbal.

Le procès-verbal est adressé dans les meilleurs délais à l'École Doctorale de Dauphine (bureau A406) par le directeur de thèse.

N.B. Les thèses en co-tutelle ou en co-direction internationale suivent un régime spécial adapté (les modalités sont précisées dans chaque convention signée).

Contact :

E-mail theses@dauphine.fr - Bureau A 406

Tél. : 01 44 05 44 87

Fax : 01 44 05 48 74

FICHE de PRE-SOUTENANCE

à déposer à l'Ecole Doctorale de Dauphine au plus tard une semaine avant la pré-soutenance

Nom Prénom du doctorant		
Tél. Portable du doctorant		
E-mail du doctorant		
Programme doctoral	<input type="checkbox"/> Sciences de gestion <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> Sciences économiques <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Sciences sociales	
Centre de Recherche		
Directeur de Recherche		
Date et Heure de Pré-Soutenance		
Composition du Jury :	Nom Prénom :	
	Établissement :	
Fonction :		
E-mail :		
	Nom Prénom :	
	Établissement :	
	Fonction :	
	E-mail :	

Le directeur de thèse	Le responsable du programme doctoral
Date :	Date :
Signature :	Signature :

PRE-SOUTENANCE DE THESE

NOM, Prénom du doctorant :

Actuellement inscrit(e) en ème année :

Programme doctoral de rattachement :

Sciences de gestion Informatique Sciences économiques Mathématiques Sciences sociales

Nom, prénom du Directeur de Recherche :.....

Date de la pré-soutenance :

Sujet de la thèse :

.....
.....
.....

Composition du jury de Pré-soutenance :

Membre N°1

Nom :

Etablissement de rattachement :

Membre N°2

Nom :

Etablissement de rattachement :

Avis circonstancié quant à la poursuite des travaux

Signatures de membres du jury de pré soutenance: